NOUVEAU MONDE GRAPHITE
Choisir l'avenir, transporter l'innovation

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité de suivi du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	24 janvier 2023 à 13h30
LIEU	Hôtel Motel Le Central, Salle Jérémie
	Étaient présents : • Céline Racine - Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints • France Chapdelaine - Directrice, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie • Richard Lauzière - Citoyen, Domaine Lagrange • Diane Messier - Représentante des organismes communautaires de la Haute-Matawinie • Mireille Asselin - Administratrice, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Alain Dery - Substitut de Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Hachirou Nassirou - Directeur, Service de développement local et régional de Matawinie • Francis Bouwmeester, Directeur Auberge Lac Taureau, représentant secteur récréotouristique • Alain Tellier - Citoyen, Saint-Michel-des-Saints • Martine Paradis - VP environnement et infrastructures durables, NMG • Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, NMG • Kevin Ducharme – Coordonnateur Environnement, NMG • Laura-Camille Boulanger - Chargée de projets ingénierie et environnement Étaient absents : • Pierre Allard - Citoyen, Saint-Zénon • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glenn Dubé - Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan • Julien Charette - Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice • Micheline Beaulieu - Conseillère municipale, Municipalité de Saint-Zénon • Félix Nadon Rochon - Directeur, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie
ORDRE DU JOUR	
1. Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue	
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre	
3. Adoption et suivi du compte-rendu du 24 novembre 2022	
4. Projet minier Matawinie – Mises à jour	
5. Programme de surveillance et de suivi 5.1 Suivi environnemental • Présentation du suivi en lien avec le son, les particules atmosphériques et de l'eau par Kevin Ducharme • Présentation des jalons de la consultation des citoyens sur la modification du décret du projet minier suivant le NI43101 août 2022. 5.2 Suivi social • Présentation résultats du registre des plaintes • Plan d'intégration au territoire	

6.	Divers
7.	Prochaine date de rencontre et sujets
8.	Évaluation et conclusion
9.	Fin de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13h30. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé. Mme Levasseur souligne la présence de monsieur Alain Dery substitut au maire Réjean Gouin. Un tour de table est réalisé afin que tous et toutes puissent se présenter.

2. Présentation de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane Messier et secondé par Céline Racine d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 juin 2022

Il est proposé par Richard Lauzière et secondé par France Chapdelaine d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 24 novembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du compte-rendu du 24 novembre 2022

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ODJ il est proposé de les traiter à même l'ODJ.

Adopté à l'unanimité.

4. Projet minier Matawinie – Mises à jour

Mme Paradis présente les faits saillants de l'évolution du projet Matawinie aux membres du comité.

Phase ingénierie & construction - Jalons

Travaux de construction 2022-2023 (travaux préparatoires critiques)

- Finaliser la préparation site de la plateforme industrielle
  - Fin des travaux 26 janvier 2023
  - Reprise des travaux à la fonte printanière

Planification des travaux de construction 2023

- Début construction plateforme bâtiments industriels / bétonnage et superstructure concentrateur en lien avec le financement obtenu
- Dépôt de la première demande d'autorisation au maximum le 13 février 2023
- Le règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) apporte des défis sur l'échéancier

Projet minier Matawinie

Début exploitation mine – Jalons critiques reliés aux autorisations

Bail minier

- Le périmètre du projet minier est en révision et la demande sera déposée au printemps 2023. Les travaux d'arpentage seront réalisés à l'automne 2023, l'approbation du plan de restauration suivra
-

Modification de décret

- Selon les résultats de la Faisabilité de 2022 et l'obtention des claims au droit de la ligne HQ,
  - Le tonnage passe de 100 000 tonnes à 105 000 tonnes / annuel
  - L'opération du concasseur sera sur le même horaire que celui du transport
  - La déposition des résidus miniers se fera sur 7 jours
- La population sera informée et consultée sur les modifications du décret
- Dépôt de la demande avril 2023
  - En attente MELCCFP pour le protocole de silice cristalline pour compléter le dossier

Autorisation de l'exploitation

- Résultats de la cellule expérimentale de gestion des résidus miniers
  - Rencontre à organiser avec MELCCFP par NMG
- Dépôt de la demande après avoir obtenu la modification de décret
  - Fin 2023 ou début 2024
  - Ministères sollicités : MELCCFP (Résidus, Air), MRNF (compensation habitats)

» *9 déversements mineurs (moins d'un litre) depuis les 3 derniers mois. Tous ont été déclarés à Urgence Environnement et ramassés.*

» *Aucun dépassement sonore et vibratoire*

» *Projet de restauration et végétalisation mis sur pause pendant l'hiver*

» *Suite du **projet intelligence artificielle*,** la phase 2 devrait débuter au mois de mars 2023*

» *Modélisation hydrogéologique et des résidus miniers pour conditions du décret*

*Projet intelligence artificielle : Hachirou Nachirou mentionne que des programmes de financement sont disponibles pour développer et supporter des projets d'innovation en intelligence artificielle.

Site BÉCANCOUR (parc industriel)

- Demande d'autorisation liée au déboisement du site pour la construction de l'usine et le stationnement
  - Déboisement et demande pour compensation de milieux humides et/ou hydriques en amont
  - Possibilité de déposer un projet de compensation
- Poursuite des démarches de consultation par NMG
  - Communauté locale et Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
  - SPIBP, CCE, ville, organisations
- Optimisation de l'étude de faisabilité
  - Dépôt des demandes à venir (modélisation atmosphérique)

Projet UATNAN (là où il y a du mélèze)

- Situé à 285 km au nord de Baie-Comeau et de Pessamit sur les rives du Saint-Laurent
- Situé sur un territoire ancestral de la Première Nation Innue de Pessamit
- On dénombre 74 claims désignés sur carte totalisant 3 999 hectares
- La propriété est détenue à 100% par Mason Graphite
- Les prochaines étapes :
  - Poursuite et consolidation du dialogue avec les parties prenantes et la première Nation des Innus de Pessamit;
  - Finaliser l'étude préliminaire économique et faire l'Étude de faisabilité
  - EIES
  - Co-Entreprise (Mason et NMG)
  - Développement actif du projet
  - Décret et permis

5. Programme de surveillance et de suivi

- 5.1 Suivi environnemental

Présentation du suivi en lien avec le son, les particules atmosphériques et de l'eau par Martine Paradis et Kevin Ducharme

Mme Paradis et monsieur Ducharme à l'aide de carte et de schémas répondent aux questions soulevées lors du dernier comité au sujet des mesures et des outils de suivi utilisés en lien avec:

- Le bâtiment du concentrateur et la certification LEED. À cet effet, le sommaire de construction de SNC Lavalin sera envoyé aux membres afin de présenter les éléments incluant une tendance LEED
- Les informations sur la position et les modèles des appareils de mesure (son, particules fines dans l'air et dans l'eau
- La liste des matières en suspension qui seront analysées
- L'eau de surface, l'effluent final et le traitement des eaux

Présentation du modèle retenu pour la consultation des citoyens sur la modification du décret du projet minier.

En concordance avec les propositions émises par les membres du comité lors de la dernière rencontre, il est convenu de consulter les citoyens en deux temps distincts :

1- Présenter les modifications via la Revue de la Chambre de commerce et le journal régional l'Action
2- Convier les citoyens. nes à présenter leur question ou leur préoccupation lors d'une rencontre subséquente qui se déroulera au bureau de NMG

Les dates de parution concernant la présentation des modifications du décret et les dates de consultation restent à confirmer en fonction des modélisations à venir. L'équipe de NMG sera accompagnée lors de la consultation par SNC-Lavalin la société qui a accompagné NMG lors de l'élaboration de l'étude d'impact environnemental et social (EIES). Les questions et les préoccupations seront colligées et remises au ministère.

- 5.2 Suivi social

Fiche 24 – Registre des plaintes

Mme Levasseur présente le sommaire annuel du registre des plaintes et commentaires 2022.

- Aucune plainte fondée n'a été formulée ou déposée auprès de NMG en 2022.
- Deux (2) commentaires ou demandes d'information ont été émis par les citoyens et ont été traités de la même façon qu'une plainte
  - Circulation routière sur le chemin Matawin Est et dynamitage. Après vérification, la responsabilité n'appartenait pas à NMG
- Le registre des plaintes non nominatif est diffusé sur le site Internet de NMG | Mise à jour trimestrielle
- Il est à noter que beaucoup de demandes au sujet des terrains ayant un titre minier (claims) au registre foncier ont été adressées notamment en lien avec plusieurs émissions ou reportages télé

Fiche 4 – Plan d'intégration au territoire, projet structurant en tourisme, condition 13 du décret

Madame Levasseur présente les travaux en cours réalisés par Espace Nature Haute-Matawinie, l'organisme chargé de la mise en œuvre du projet.

Gouvernance :

- Le Processus d'attachement financier se poursuit, Desjardins a confirmé son soutien financier à la hauteur des 500 000$
- L'élaboration d'une stratégie de communication est à venir

Terrain :

- Permis |Bail d'occupation du territoire| MERN| Dépôt en mai 2022. Les discussions sont toujours en cours. Nous sommes à élaborer et à présenter divers scénarios de localisation des infrastructures auprès du MERN afin déterminer la superficie du bail et du certificat d'autorisation
- Réalisation du balisage des sentiers de vélo (18km multiniveaux, voir carte ci-dessous)

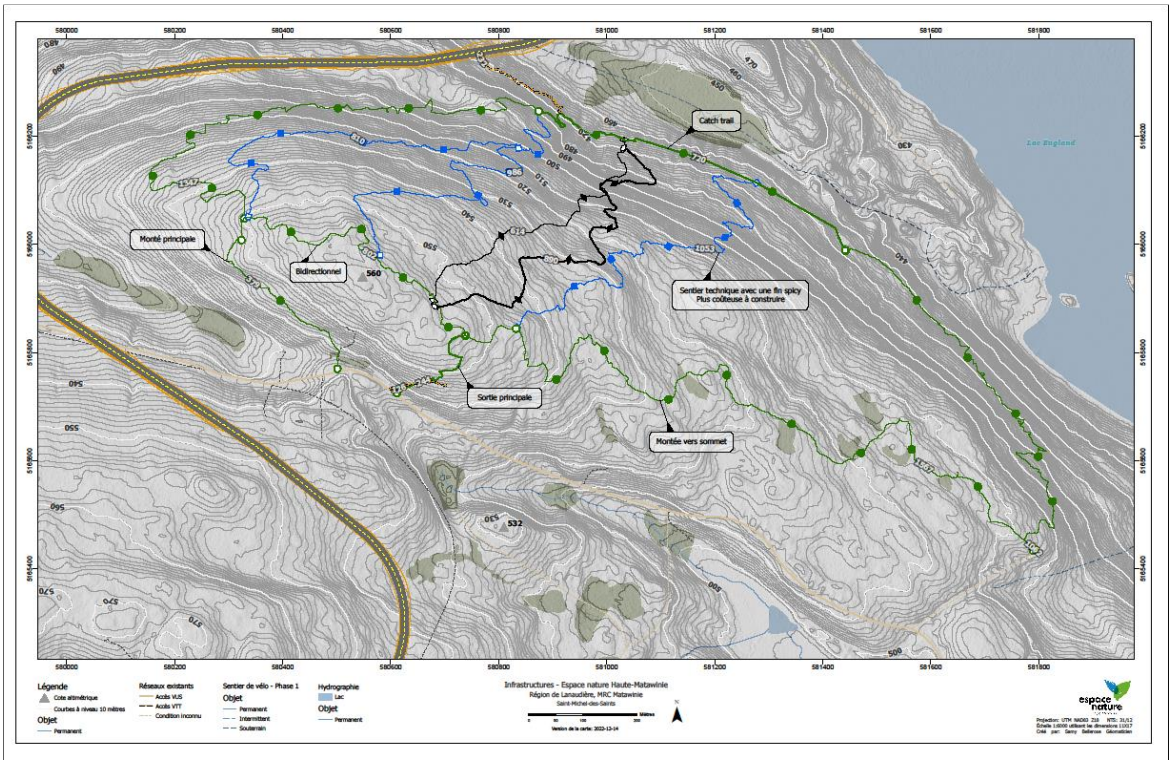

6. Divers

Aucun point n'a été soumis.

7. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre est prévue le mardi 14 mars à 13h30. L'endroit reste à déterminer en fonction des présences confirmées.

Sujet : Présentation du bilan social 2022, suivi sur les consultations de la modification du décret et élaboration des FAQ pour le site Internet de NMG.

8. Évaluation et conclusion

On qualifie la rencontre de très intéressante. On apprécie la transparence des propos. Félicitations ! On aimerait avoir des photos des installations du site minier (drone) et on propose à NMG de mettre plus d'information disponible sur le suivi environnemental qui est fait.

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet.

Prise de note : Isabelle Levasseur